

Mémoire sur le statut de réserve aquatique de l'Ashuapmushuan



197 P NP DM10.1

Projet de réserve aquatique de la rivière
Ashuapmushuan

Saguenay-Lac-Saint-Jean 6212-01-202

**Présenté au Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement**

Août 2004

Présentation de l'organisme



- ❖ Gestion
- ❖ Aménagement
- ❖ Valorisation d'espaces à valeurs sociale et écologique
- ❖ Développement durable
- ❖ Sensibilisation et formation

Introduction

- ❖ 1970: Hydro-Québec envisage d'harnacher l'Ashuapmushuan
- ❖ 1980: 2 projets sont dévoilés
- ❖ 1990: Consultation publique; forte opposition
- ❖ 2000: Mini-centrales
- ❖ 2004: *Réserve aquatique*

Le statut particulier de la région

- ❖ 97 303 km²
- ❖ 58 340 habitants sur les territoires des 2 MRC
- ❖ région-ressource
- ❖ taux de chômage élevé
- ❖ importante région de production hydroélectrique



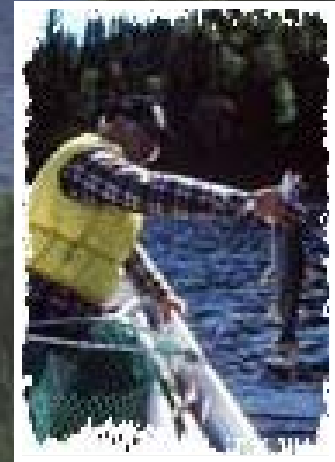
Pourquoi une réserve aquatique?



Pour permettre de conserver ce joyau et de contribuer à atteindre l'objectif fixé dans le cadre du plan d'action québécois sur les aires protégées, qui est de 8% en 2005.

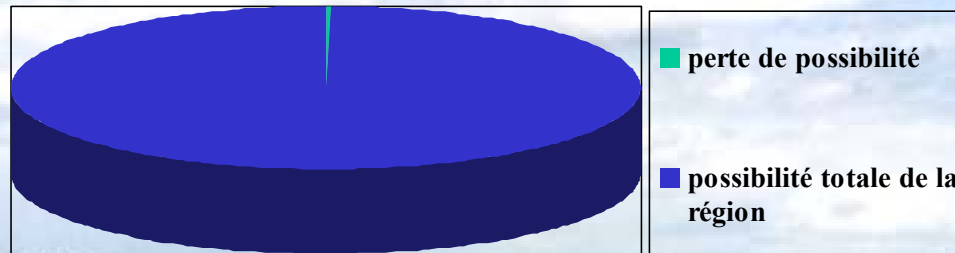
Les usages d'une réserve aquatique

- ❖ L'écotourisme
- ❖ La chasse
- ❖ La pêche
- ❖ La villégiature
- ❖ L'interprétation historique
- ❖ L'observation de la faune
- ❖ Le canotage
- ❖ L'éducation
- ❖ L'aventure



La possibilité forestière

Perte de possibilité forestière



Dix pour cent de la superficie forestière du monde se trouve au Canada, nous avons donc une responsabilité à l'échelle planétaire sur la gestion de nos forêts et sur la préservation de celles-ci.

La valeur d'une rivière



«S'il est difficile de quantifier en terme de dollars la valeur de l'Ashuapmushuan, c'est probablement parce qu'elle est inestimable.»

Le désir d'une population

- 1993** **2 personnes sur 3 s'opposent aux barrages**
- 2001** **97% des mémoires se prononcent contre la
 construction de mini-centrales**

Recommandation Commission Doyon:

«Que le MRN exclue du programme des petites centrales les sites vierges à moins que des études précises et détaillées, ayant fait l'objet d'audiences publiques, ne justifient l'installation d'aménagements nouveaux, selon les points de vue économique, social et environnemental»

Le compromis

**Construction d'un barrage sur la rivière Péribonka,
rivière déjà harnachée trois fois.**

C'est à la population de la région de décider des projets qui se réaliseront chez elle. La réalisation du projet Péribonka permet à la région de conserver et de développer le fabuleux potentiel naturel de l'Ashuapmushuan.

La conclusion

La rivière Ashuapmushuan, une réserve aquatique

- ❖ Pour ceux qui nous suivront
- ❖ Pour la ouananiche et l'intégrité écologique de la rivière
- ❖ Pour les utilisateurs de la rivière
- ❖ Pour les gens qui ont bâti notre histoire
 - ❖ Pour les visiteurs
 - ❖ Pour la faune
 - ❖ Pour la flore
- ❖ Pour le développement diversifié
 - ❖ Pour l'économie régionale
- ❖ Pour le respect de la nature qui nous donne tant

Merci!



La Société de gestion environnementale

Dolbeau-Mistassini

Août 2004